

Commune de la Motte-en-Bauges

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 27 novembre 2008

Présents : M. Moine, R Dalphin, D. Gagneux, C Guiboud, A Newell, JP Frénod, Y Patroix, J Papin, B. Martin, J. Liebe
Excusé : JL Milliex

PERSONNEL

Mme le maire refait le point sur l'organisation du secrétariat de Mairie. En effet, le statut de ML Gravelat, titulaire du poste, ne lui permet pas de faire moins de 17 H 30/semaine. En conséquence, le temps de travail a été rectifié : MH Petit sera présente en début de semaine (pour 9 H 30 de présence), ML Gravelat assurera la fin de semaine (pour 17 H 30).
Mme le maire informe le CM de la position de l'ATSEM titulaire, en congé longue maladie.

ECOLE

- Bilan de l'accueil grève le 20 /11 : service d'accueil assuré, 3 enfants présents.
- Subvention de Noël accordée : 10 € / enfant
- Information sur actions APE : Marché de Noël / bourse au jouets et vente de calendriers

URBANISME

- Information sur l'Etablissement Public Foncier de la Savoie.
- Discussion sur des recours portés sur 2 décisions de la mairie de non opposition à des déclarations préalables de travaux. Après avis de la Préfecture de la Savoie, il s'avère que ces recours ne sont pas recevables (article L424-5 du code de l'urbanisme).

ZONE DU CHERAN

Le SMIAC a réagit à l'avis défavorable du CM au projet de renaturation donné dans le cadre de l'enquête publique (et à l'article publié dans la presse), et propose une convention. Le CM décide d'attendre la fin de la procédure d'enquête (Arrêté du Préfet) avant de poursuivre les discussions.

ASSAINISSEMENT

- Taxe d'assainissement (raccordement au réseau public) Le CM délibère pour l'actualisation de la taxe (actualisation selon les critères fournis par la DDE).
- Le CM valide le choix du bureau d'étude chargé de la maîtrise d'œuvre de la future STEP, suite à la consultation suivie par D. Gagneux : Cabinet Profils Etudes Développement.
- Point sur les travaux réseau Dalphins / Frénods.

RECENSEMENT

B. Martin a suivi l'installation du logiciel.

Mme Myriam PATROIX (qui avait déjà fait le précédent recensement) est désignée comme agent recenseur.

12 décembre 2008

Le Maire,